

d'une politique aussi pernicieuse, j'imagine que la majorité fera maintenant demi-tour et appuiera le ministre des Finances (M. Rhodes). Il se peut que, dans cette occasion, je sois à même de l'appuyer et mon seul espoir est que les réductions seront raisonnables et susceptibles d'amener la guérison de certains maux dont nous souffrons aujourd'hui.

Un MEMBRE: Vous avez tort.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Quelqu'un fait observer que j'ai tort et je crains en effet de me tromper. Je puis difficilement imaginer que quelque chose d'aussi acceptable vienne de la droite de la Chambre.

Voilà les raisons qui motivent mon opposition au bill. Je suis opposé aux pouvoirs qui amèneront l'usurpation des droits du Parlement. De temps à autre, quand je songe aux maux effrayants causés par ce Gouvernement et ses amis, je me sens écrasé. Je m'oppose aux actes que le Gouvernement se propose d'accomplir sous le couvert des secours. Il a fait volte-face au sujet de toutes ses promesses au sujet de cette importante question et je le lui dirai chaque fois que j'en aurai l'occasion. Si nous avions siégé de ce côté (*la droite*), il nous l'aurait dit peut-être mieux que je ne saurais le faire. On ne devrait pas se montrer trop téméraire en faisant des promesses aux électeurs. Voilà la position défavorable dans laquelle se trouve aujourd'hui le Gouvernement et il sera dans la même position malheureuse quand il fera appel aux électeurs. Les électeurs ont bonne mémoire et il sera triste de voir les honorables députés qui ont traversé le pays en plaidant pour qu'on les appuie venir tenter de se justifier de l'attitude qu'ils ont adoptée à la Chambre, particulièrement touchant une mesure de ce genre. Les honorables députés ne peuvent se plaindre s'ils se trouvent dans cette posture, car le public a le droit de demander l'accomplissement de promesses solennellement faites. Je m'oppose à la manière dont le Gouvernement, sous prétexte de donner des secours, a profité de cette loi pour accomplir quoi que ce soit et tout afin d'usurper les pouvoirs du Parlement en invoquant la paix, l'ordre et le bon gouvernement. D'année en année, grâce à ce blanc-seing, le Gouvernement a nié au Parlement son pouvoir inhérent de surveiller le vote des crédits et la dépense des fonds publics. C'est pourquoi je me propose de voter en faveur de l'amendement.

L'hon. PETER HEENAN (Kenora-Rainy-River): L'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Stewart) a fait allusion, monsieur l'Orateur, à un changement possible de politique de la part du Gouvernement. Je crois

[L'hon. M. Stewart (Edmonton).]

qu'il a nommé cela une volte-face. S'il est une chose au sujet de laquelle le Gouvernement a changé sa politique, c'est bien celle du chômage et des secours aux chômeurs. Je me souviens de ses déclarations faites devant le public, en 1930. Il devait mettre fin au chômage et le considérer comme obligation nationale. Au cours de la session spéciale de 1930, lorsque le premier ministre (M. Bennett) a présenté ce bill, il nous a déclaré que c'était une mesure destinée à procurer du travail et des salaires. Après un certain temps, le Gouvernement a décidé que donner du travail pour procurer des salaires coûtait trop cher et il a modifié sa politique en celle des secours directs. Il faut croire qu'il s'est fatigué du secours direct et qu'il va nous offrir un programme de travaux publics. Dans le court délai de quatre ans le Gouvernement a accompli plusieurs volte-face au sujet du chômage et des secours au chômage.

Aujourd'hui, au cours de ses remarques, le premier ministre a dit que j'étais tombé d'accord avec lui, vendredi soir, et ce fait semblait le réjouir. Il ne m'a pas compris ou il a modifié le sens de mon raisonnement. Mon argument était conforme à l'opinion exprimée par mon très honorable chef (M. Mackenzie King) qui a déclaré que le Parlement devrait exercer un contrôle absolu sur les dépenses des deniers publics. Mes paroles ont été publiées dans le *hansard* de vendredi. Les voici:

Ce soir le premier ministre a invoqué le meilleur argument que j'aie entendu en faveur de la nécessité qu'il y a de modifier cette loi.

Je parlais de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Le très honorable député a dit que, si nous déterminons un montant précis dans ce bill, les provinces réclameront à grands cris ce qu'elles croient leur dû. Même, si elles n'ont besoin que de 2 millions, elles voudront leur part quand il y aura 20 millions à partager. Je crois que le premier ministre a eu raison; je suis de son avis, et c'est un autre motif pour lequel le Parlement devrait avoir soin, lorsqu'il dépense de l'argent, de ne déboursier que nos propres fonds que nous pouvons surveiller.

Si le premier ministre peut en tirer quelque parti, tant mieux. Mon argument a été celui dont l'opposition s'est continuellement servie, c'est-à-dire que nous devrions exercer un contrôle absolu sur nos dépenses. Si le Gouvernement avait rempli ses promesses électorales, il se serait chargé lui-même de voir à régler le problème du chômage et de secourir les chômeurs. En 1930, le parti conservateur a dit au peuple qu'il s'agissait là d'un devoir national, et le mandat qu'il a reçu du peuple était de se charger de ce devoir national et de secourir les chômeurs. Va-t-on prétendre que le gouverne-